

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Économie approfondie pages numérotées de 10/14 à 12/14.
- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 13/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Sujet : Dans quelle mesure les variations de la demande expliquent-elles les fluctuations économiques ?

DOCUMENT 1 :

Contributions à l'évolution du Produit Intérieur Brut en France aux prix de l'année précédente (en % du PIB)*

Intitulés	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses de consommation finale	1,6	1,4	1,5	1,7	1,6	1,7	0,4	0,7	1,3	0,2
Dont :										
Ménages	1,0	1,0	1,0	1,4	1,2	1,3	0,1	0,1	0,8	0,1
Administrations publiques	0,4	0,4	0,5	0,3	0,3	0,4	0,3	0,6	0,4	0,0
ISBLSM**	0,2	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
FBCF***	- 0,4	0,4	0,6	0,8	0,8	1,3	0,1	- 2,3	0,2	0,7
Exportations	0,5	- 0,4	1,2	0,7	1,4	0,6	- 0,1	-3,3	2,3	1,3
Importations	-0,5	- 0,2	- 1,5	- 1,4	- 1,4	- 1,5	- 0,3	2,8	- 2,2	- 1,4
Variations de stocks	- 0,2	- 0,3	0,7	0,0	0,1	0,2	- 0,2	- 1,2	0,1	0,8
PIB	0,9	0,9	2,5	1,8	2,5	2,3	- 0,1	- 3,1	1,7	1,7

Source : *Comptes nationaux*, INSEE, 2012.

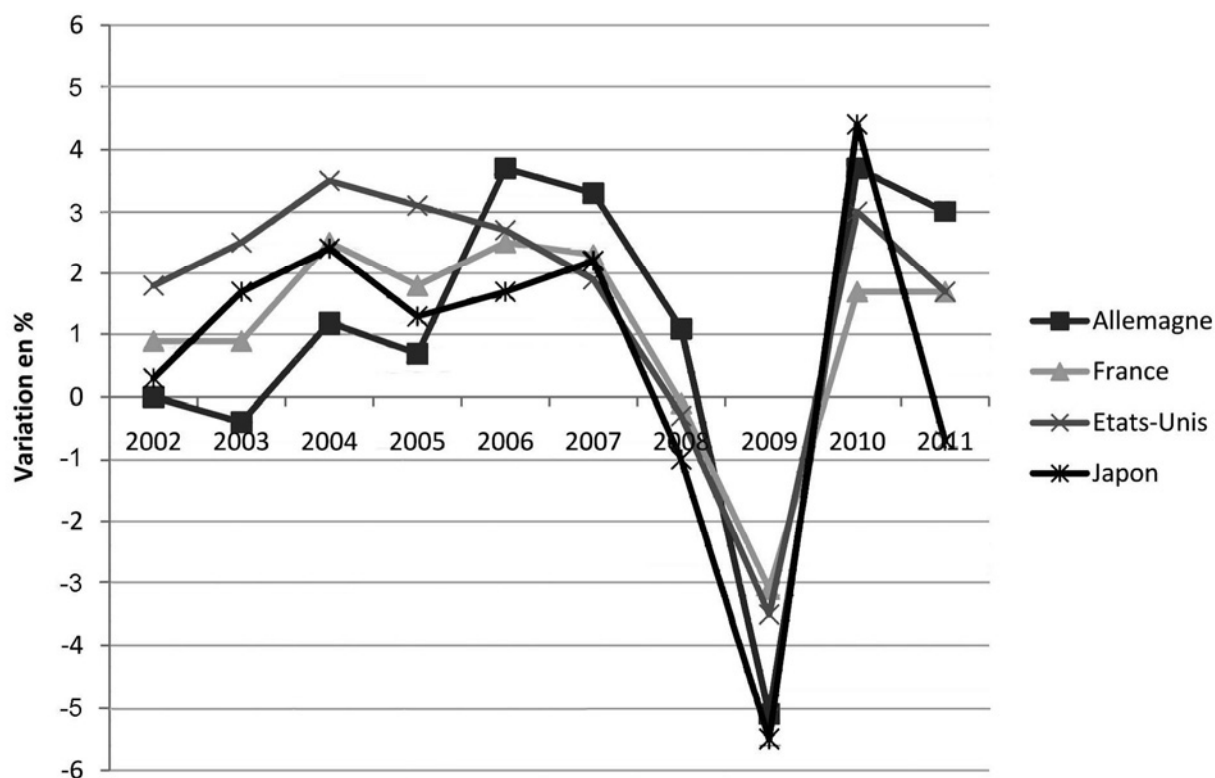
(*) Les résultats étant arrondis, il se peut que la variation du PIB diffère légèrement de la somme des différentes contributions.

(**) Les Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages désignent les associations.

(***) Formation Brute de Capital Fixe.

DOCUMENT 2 :

Taux de croissance du PIB réel – Variation par rapport à l'année précédente (%)



Source : Eurostat, 2012.

DOCUMENT 3 :

Formation Brute de Capital Fixe en volume
Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente

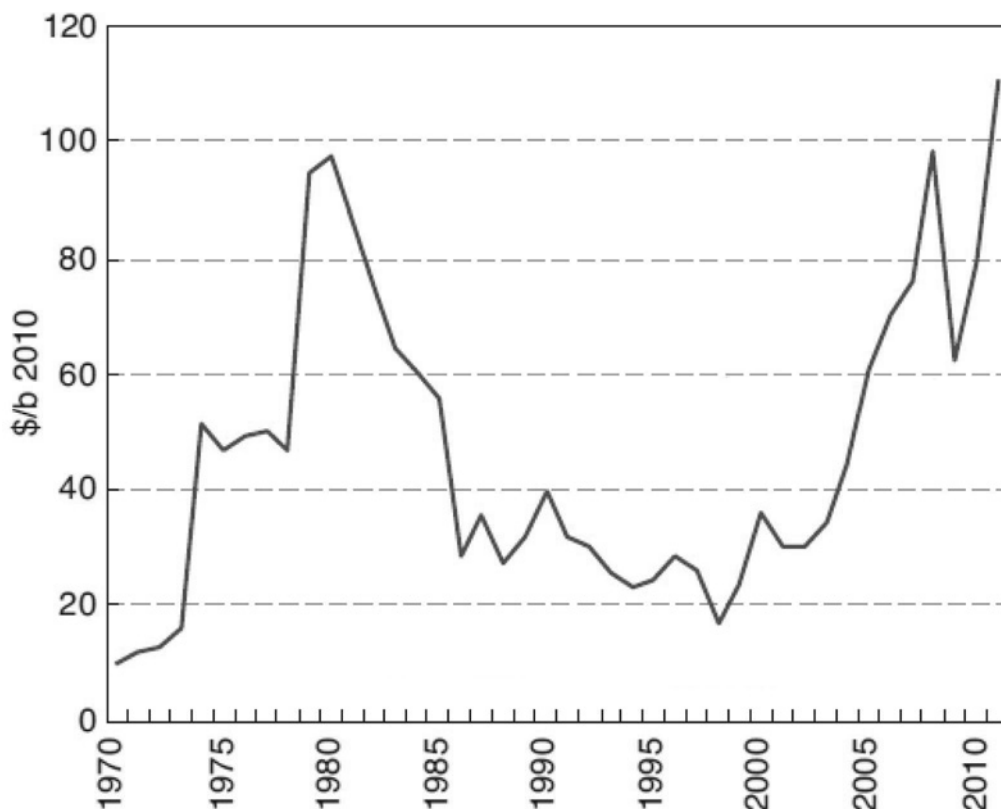
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*
Allemagne	- 6,2	-1,2	-1,2	1,0	8,9	5,0	1,0	-11,4	5,2	6,6	2,0
Japon	- 4,6	0,3	0,3	0,8	1,5	0,2	- 4,4	-10,4	- 0,1	0,5	2,3
États-Unis	- 2,7	3,3	6,3	5,3	2,5	-1,4	- 5,1	-15,2	2,0	3,7	4,4
Zone euro	-1,6	1,1	1,8	3,4	6,0	4,6	-1,3	-12,0	- 0,7	1,5	-1,8
France	-1,9	2,2	3,0	4,4	4,2	6,2	0,1	- 8,8	-1,4	2,9	0,6

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, OCDE, 2012.

(*) Il s'agit de prévisions

DOCUMENT 4 :

Évolution du prix du Brent* depuis 1970 (prix du baril en dollars 2010)



Source : *Panorama 2012*, Institut Français du Pétrole et des Énergies Nouvelles.

(*) Le nom Brent désigne un gisement pétrolier de la mer du Nord, mais c'est également une qualité de pétrole dont le prix détermine celui d'environ 60 % des pétroles extraits dans le monde.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 - Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 - Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 - Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Présentez deux déterminants de la demande de devises.
2. Montrez à partir d'un exemple comment les inégalités économiques peuvent être à l'origine d'inégalités sociales.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous caractériserez l'évolution des exportations mondiales de marchandises depuis 1948.

EXPORTATIONS MONDIALES DE MARCHANDISES PAR RÉGIONS, 1948-2010 (en %)						
	1948	1973	1983	1993	2003	2010
Monde (milliards de dollars)	59	579	1 838	3 676	7 377	14 851
Monde	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Amérique du Nord	28,1	17,3	16,8	18,0	15,8	13,2
Dont :						
États-Unis	21,7	12,3	11,2	12,6	9,8	8,6
Mexique	0,9	0,4	1,4	1,4	2,2	2,0
Amérique du Sud et centrale	11,3	4,3	4,4	3,0	3,0	3,9
Europe	35,1	50,9	43,5	45,4	45,9	37,9
Allemagne (1)	1,4	11,7	9,2	10,3	10,2	8,5
France	3,4	6,3	5,2	6,0	5,3	3,5
Italie	1,8	3,8	4,0	4,6	4,1	3,0
Royaume-Uni	11,3	5,1	5,0	4,9	4,1	2,7
Communauté des États indépendants (CEI)	–	–	–	1,5	2,6	4,0
(2)						
Afrique	7,3	4,8	4,5	2,5	2,4	3,4
Moyen-Orient	2,0	4,1	6,8	3,5	4,1	6,0
Asie	14,0	14,9	19,1	26,1	26,2	31,6
Dont :						
Chine	0,9	1,0	1,2	2,5	5,9	10,6
Japon	0,4	6,4	8,0	9,9	6,4	5,2
Inde	2,2	0,5	0,5	0,6	0,8	1,5
Six pays commerçants d'Asie de l'Est (3)	3,4	3,6	5,8	9,7	9,6	9,6
URSS, puis ex-URSS	2,2	3,7	5,0	–	–	–

(1) Les chiffres concernent la République Fédérale d'Allemagne de 1948 à 1983.
(2) Les chiffres sont sensiblement affectés par l'inclusion des échanges mutuels des États baltes et de la CEI entre 1993 et 2003.
(3) Hong Kong, Chine, Malaisie, République de Corée, Singapour, Taïwan et Thaïlande.

Note : Entre 1973 et 1983 et entre 1993 et 2003, les parts des exportations ont été sensiblement influencées par l'évolution du prix du pétrole.

Source : *Problèmes économiques*, 7 décembre 2011.

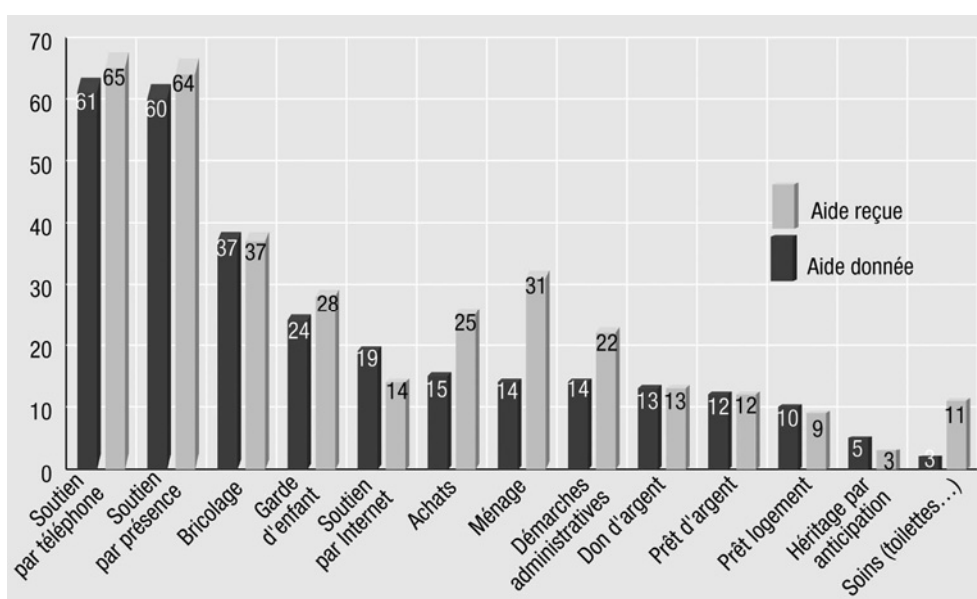
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la famille contribue à l'intégration sociale des individus.

DOCUMENT 1 :

Les aides données et les aides reçues au sein de la famille.

Proportion d'individus ayant reçu de l'aide ou apporté cette aide à l'un des membres de leur famille* au cours des 12 derniers mois (%)



* Membre de la famille extérieur au ménage

Source : « Une famille solidaire », *Consommation et modes de vie*, BIGOT Régis, février 2007.

DOCUMENT 2 :

La grande majorité des adultes qui déclarent avoir été aidés pour trouver un emploi l'ont été par un membre de la famille au sens large. Cette aide peut prendre la forme d'informations, ou de recommandations. Ainsi, dans une usine d'embouteillage des eaux minérales, le personnel essaie « de transmettre le privilège d'appartenir à l'entreprise, d'une génération à la suivante, c'est-à-dire de faire entrer leurs enfants dans la " boîte " »¹. C'est par un mécanisme simple que cette opération se déroule : les emplois saisonniers, pendant les périodes de vacances, sont réservés aux enfants du personnel qui peuvent ainsi commencer un trajet qui les mène d'emplois temporaires à ceux d'intérimaires puis à une embauche définitive.

Cet usage de la parenté ne mérite pas le terme que l'auteur lui attribue, le népotisme ouvrier. En effet, selon le *Robert*, le népotisme désigne un « abus qu'un homme en place fait de son crédit, de son influence pour procurer des avantages, des emplois aux membres de sa famille ». Au nom de quoi peut-on estimer qu'il y a abus ? L'emploi de ce terme, associé au fait que, dans l'usine au moins, ce circuit d'embauche fonctionne sans grande publicité, souligne son caractère assez peu légitime dans une société méritocratique. D'un point de vue sociologique, il faut lui substituer le concept de capital social de relations qui désigne, chez Pierre Bourdieu, le fait que la valeur d'un individu n'est pas fixée uniquement par le montant du capital possédé par celui-ci, mais qu'elle dépend aussi des ressources qui peuvent être mobilisées à travers le réseau de relations familiales, à la condition de ne pas le réserver aux familles les plus riches.

L'efficacité d'un tel mécanisme selon lequel « le volume du capital détenu à titre individuel par un agent individuel s'accroît d'un capital possédé par procuration » révèle les limites de la domination du capital scolaire et de la logique individualiste dans les sociétés contemporaines.

¹ E. Desveaux, « De l'embauche à l'usine, comme de la dévolution d'un patrimoine », in M. Segalen (éd.), *Jeux de famille*, Presses du CNRS, 1991, pp. 43-56.

Source : Sociologie de la famille contemporaine, DE SINGLY François, 1999.

DOCUMENT 3 :

On considère trop souvent que le masculin et le féminin relèvent de l'ordre de la nature alors qu'ils sont largement produits par la culture. Les caractéristiques associées aux hommes et aux femmes dans n'importe quelle société sont façonnées par la socialisation qui permet l'intériorisation de normes de comportement sexuées d'autant mieux acceptées qu'elles paraissent naturelles. Cette socialisation commence dès le plus jeune âge et même dès la naissance. Comme nous le rappelle Marie Duru-Bellat les parents se comportent différemment selon le sexe de l'enfant. Ils stimulent, par exemple, davantage le langage chez une fille (en lui parlant, en répétant les bruits qu'elle émet...) et la motricité chez un garçon (en le poussant à marcher, à attraper les objets...). L'expression est érigée en caractéristique féminine et l'action en caractéristique masculine.

La construction du genre se poursuit avec l'apprentissage des stéréotypes comportementaux, à travers les jeux, les jouets et les histoires enfantines. Les personnages des livres et des dessins animés participent à véhiculer des modèles du masculin et du féminin dont s'imprègnent les plus jeunes. Elena Gianini Belotti note que la « force émotive avec laquelle les enfants s'identifient à ces personnages confère à ces derniers un grand pouvoir de suggestion, qui se trouve renforcé par d'innombrables messages sociaux tout à fait cohérents ». Dans les contes traditionnels, par exemple, le héros est le plus souvent un homme qui se distingue par son courage, sa résolution et son goût pour l'action et le combat. L'héroïne est au contraire plutôt passive, humble, patiente et travailleuse. Ces histoires signifient fortement les qualités de sexe attendues. Elles sont d'ailleurs prolongées par les jouets offerts aux jeunes enfants, qui répondent à une nette division entre les sexes : les poupées, les trousseaux à maquillage, les mini-appareils électroménagers pour préparer les filles à leur rôle futur de femme, de mère et d'épouse ; les armes factices, les voitures ou les jeux de construction, plus conformes aux stéréotypes de la virilité, pour les garçons. Ces accessoires contribuent à ce que les garçons et les filles se comportent selon les images en vigueur dans la société.

Source : *La famille*, JONAS Nicolas, 2007.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte 2 documents

SUJET : Quels peuvent être les effets de la dynamique démographique française sur la population active ?

DOCUMENT 1 :

L'impact du vieillissement sur la productivité moyenne dépend du profil de productivité par âge, or celui-ci est très mal connu. L'opinion courante voudrait que la productivité par âge suive une courbe en U inversée : croissante dans un premier temps grâce aux acquis de l'expérience qui augmentent et améliorent le capital humain, et décroissante ensuite. Cette réduction de la productivité des travailleurs âgés s'expliquerait par la diminution de certaines compétences physiques au-delà d'un certain âge, la détérioration de l'état de santé, l'obsolescence du capital humain acquis durant la période de formation initiale, voire la résistance aux innovations des personnes âgées. (...)

L'accélération des départs à la retraite peut être *a priori* perçue comme une chance pour les jeunes entrants sur le marché du travail et le papy-boom serait alors synonyme d'une baisse du chômage. L'argument malthusien, est cependant fragile. Le raisonnement présuppose que les secteurs, à débouchés constants, auront des besoins de main-d'œuvre équivalents aux sorties du marché du travail. Les taux d'emploi actuels des jeunes et des seniors indiquent cependant que des secteurs à maturité (automobile, mécanique, par exemple) soumis à la concurrence des pays émergents à bas salaires recherchent d'ores et déjà à limiter le poids de la main-d'œuvre, pour faire face au différentiel de coûts. Le vieillissement pourrait alors accélérer ce phénomène en incitant les entreprises à embaucher des jeunes mieux formés à des technologies économes en main-d'œuvre, pour compenser des départs accélérés. (...) Le vieillissement démographique ne garantira donc pas une baisse mécanique du chômage.

Le vieillissement peut également susciter le développement de nouveaux secteurs.

Source : AUBRY-LOUIS Florent, SYLVAIN Mickaël, *Écoflash*, novembre 2011.

DOCUMENT 2 :

Projection de la population active (en moyenne annuelle)

	Observé			Projeté					en %
	1995	2005	2010 ¹	2015	2020	2030	2040	2060	
Nombre d'actifs (en milliers)	25 392	27 381	28 364	28 940	29 568	30 143	30 427	31 238	
Part des femmes	45,4	47,0	47,7	48,0	48,1	47,7	47,3	46,9	
Part des 15-24 ans	11,4	10,6	10,4	10,0	9,9	10,2	10,1	10,1	
Part des 25-54 ans	80,9	79,1	77,2	75,6	73,3	71,2	72,2	72,0	
Part des 55 ans ou plus	7,7	10,3	12,4	14,4	16,8	18,6	17,7	17,9	
Taux d'activité des 15-69 ans	63,6	65,8	66,6	66,3	67,7	68,7	69,4	69,7	
Actifs/inactifs de 60 ans et plus	2,3	2,3	2,1	2,0	1,9	1,7	1,6	1,5	

1. Provisoire

Champ : population des ménages de 15 ans et plus de France métropolitaine en âge courant.

Source : *INSEE Première, projections l'horizon 2060.*

SUJET B

Ce sujet comporte 1 document

SUJET : Quels sont les objectifs et les modalités de la politique de la concurrence ?

DOCUMENT

Il est [...] difficile de cerner avec exactitude les objectifs de la politique de concurrence, dans la mesure où son champ d'intervention dépend en partie de la place accordée à d'autres politiques économiques - telles que la politique industrielle, la politique technologique, etc. - dont les objectifs peuvent être conflictuels. Par exemple, la politique de concurrence occupe une place importante en Europe, dans la mesure où elle a été perçue dès le départ comme prioritaire (et, dans une certaine mesure, substituable) par rapport à une éventuelle politique industrielle, visant à créer des "champions européens" capables de concurrencer les firmes américaines et japonaises. À l'inverse, dans des pays comme le Japon, la politique de la concurrence a été jusqu'à une période récente littéralement "inféodée" à la politique industrielle. [...]

Il apparaît alors que, derrière le débat sur les objectifs de la politique de concurrence, se profile en réalité un débat sur la nature de la concurrence. En la matière, deux grandes visions de la concurrence coexistent depuis maintenant plus de deux siècles dans la pensée économique :

- une tradition pessimiste [...], inspirée de la microéconomie traditionnelle, qui met l'accent sur le conflit entre le bien-être des consommateurs et le pouvoir de marché des firmes. La figure du monopole, qui spolie les consommateurs devient alors celle du "mal absolu" et la politique de concurrence se doit de lutter contre la concentration industrielle ;
- une tradition "optimiste", qui envisage la concurrence comme un processus auto-entretenu et dynamique de sélection des entreprises les plus efficaces. Le monopole, le pouvoir de marché et la concentration industrielle, loin d'être tenus en suspicion, deviennent alors vertueux... au nom même de l'efficacité économique et du bien-être des consommateurs.

[...] Cette vision optimiste de la concentration industrielle débouche logiquement sur une redéfinition des objectifs et du périmètre de la politique de concurrence : cette dernière doit évaluer la concentration et la position dominante, en prenant en compte les gains d'efficacité qui peuvent en résulter. Par exemple, en matière de contrôle des concentrations, il s'agit, à chaque fois, de comparer le renforcement du pouvoir de marché avec les économies de coûts réalisées grâce à la fusion.

Source : *La politique de la concurrence*, COMBE Emmanuel, 2008.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte 1 document

SUJET : Comment expliquer l'abstention en matière de comportement électoral ?

DOCUMENT

La dynamique ségrégative qui affecte aujourd'hui la société française, perceptible dans la concentration spatiale des richesses d'un côté, de la précarité et de l'instabilité sociale de l'autre, explique que l'on repère assez aisément l'influence de ces déterminants sociaux en adoptant une approche géographique de la participation électorale. En 2005, le référendum sur le traité constitutionnel européen en a offert une ultime illustration. Alors que le taux de participation atteignait des niveaux particulièrement élevés dans les bureaux « bourgeois » situés en centre-ville ou en zones résidentielles, la mobilisation restait faible dans les bureaux des banlieues « populaires ». En région parisienne, la courbe de participation épousait celle des prix au mètre carré. À Paris même, c'est dans les très chics V^{ème}, VI^{ème}, VII^{ème} arrondissements que la participation culminait à des niveaux exceptionnels, tandis qu'elle était à son minimum parisien dans les XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} arrondissements, restés plus populaires. En élargissant l'observation à la banlieue, on ne peut que constater une forte différence de participation entre le département le plus riche, les Hauts-de-Seine, et le département le plus pauvre, la Seine-Saint-Denis : 71,5% contre 63%. À une échelle plus fine encore, il apparaît que des villes comme Saint-Denis, Bobigny ou La Courneuve, pour ne retenir que quelques sites emblématiques de la banlieue nord, ont nettement moins voté que le très prospère Neuilly : environ un tiers de participation en moins. [...]

Le référendum de 2005 offre ainsi la confirmation que certains territoires restent très pratiquants en matière électorale, alors que d'autres ont déjà basculé dans la démocratie de l'abstention. D'ores et déjà, en France comme aux Etats-Unis, les catégories socioprofessionnelles supérieures des quartiers privilégiés, celles qui disposent d'un niveau d'étude et de revenus plus élevé que la moyenne, se trouvent surreprésentées dans les urnes, quand les habitants des quartiers plus populaires ont commencé à les désertier. Au cours de ces deux dernières décennies, dans nos cités, voter est devenu une pratique de moins en moins fréquente - *a fortiori* si l'on inclut la non-inscription – puisqu'elle ne concerne alors guère plus de la moitié des habitants de ces territoires.

Source : *La démocratie de l'abstention*, BRACONNIER Céline, DORMAGEN Jean-Yves, 2007.

SUJET B

Ce sujet comporte 2 documents

SUJET : Comment les modes de scrutin favorisent-ils ou défavorisent-ils la parité ?

DOCUMENT 1 :

La France est le premier pays à avoir adopté une loi pour réaliser la parité entre les hommes et les femmes dans la vie politique. Il s'agit de la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives. Elle a été appliquée pour la première fois aux élections municipales de mars 2001. Cette loi comprend deux dispositions principales.

La première rend obligatoire le principe de parité pour tous les scrutins de liste. (...)

La seconde disposition module l'aide publique versée aux partis politiques en fonction de l'écart constaté entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes présentés par chaque parti à l'occasion des élections législatives.

Les scrutins qui ne sont concernés par aucune des deux dispositions de la loi du 6 juin 2000 sont des scrutins uninominaux : les élections municipales dans les communes de moins de 3 500 habitants ; les élections cantonales ; les élections sénatoriales dans les départements qui ont un ou deux sénateurs.

Source : Ministère des affaires étrangères http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/la-france/institutions-vie-politique/etat-et-citoyens/article/modalites-d-election#sommaire_3 (22/11/2012).

DOCUMENT 2 :

La composition des conseils régionaux et des conseils généraux constatés au lendemain des élections régionales de 2004 et des élections cantonales de 2008.

	Composition des conseils régionaux en 2004 (scrutin de liste sous contrainte paritaire)		Composition des conseils généraux (scrutin majoritaire uninominal sans contrainte paritaire)		Total des élus (régions + départements)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Total	1880	100	4152	100	6032	100
dont femmes	895	47.6	571	12.3	1466	24.3

Source : « Il faut sauver la parité », Sénat, travaux parlementaires, 6 septembre 2012, <http://www.senat.fr/rap/r09-552/r09-5523.html> (22/11/2012).